

Colloque régional

du FIPHFP à Evreux

Le jeudi 29 juin s'est tenu à Evreux le colloque du FIPHFP en région Normandie, devant 130 participants. Des employeurs publics, des partenaires du FIPHFP, et des élus se sont succédé sur scène lors des trois tables rondes, afin de partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leur vision de la politique handicap : l'emploi accompagné, le retour à l'emploi après un arrêt de travail et les perspectives de la politique handicap.

Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP, a introduit la journée en rappelant les missions phares du Fonds et ses axes de travail prioritaires pour les prochaines années. Florence MAS, Directrice régionale de la Caisse des Dépôts, Francine Maragliano, Adjointe au maire d'Évreux en charge de l'accessibilité et des personnes en situation de handicap et Thierry Coudert, Préfet de l'Eure se sont ensuite succédé à la tribune pour dresser un état des lieux de la politique handicap sur la région et les actions menées.

Sophie Gaugain, première Vice-Présidente en charge du Développement Économique à la Région Normandie, a par la suite rappelé le rôle de la Région dans cette politique.

Emploi accompagné : enjeux et perspectives

La première table ronde était axée sur l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique et le développement de l'emploi accompagné. A cette occasion, Guillaume L'Huillier, Délégué territorial au handicap du FIPHFP a rappelé que le FIPHFP a mis en place un dispositif précurseur dès 2009 « d'accompagnement dans l'emploi ». La loi travail de 2016 offre désormais un cadre juridique au dispositif d'emploi accompagné qui a été explicité grâce aux témoignages de Jacques Serpette, Président de l'AFRESAT et Directeur de l'ESAT de Falaise, Nathalie Savot, Directrice de Cap emploi Orne, Laurence Locca, Responsable du pôle organisation de l'offre médico-sociale à l'Agence régionale de santé de Normandie (ARS), Dr Sadeq Haouzir, médecin coordonnateur du réseau Répsy76 et Bérangère Boussard, Conseillère hygiène et sécurité à la Ville d'Évreux.

Le retour à l'emploi des agents en arrêt de travail

Lors de la deuxième séquence, les intervenants ont évoqué la question délicate du retour à l'emploi des agents après un arrêt de travail et les dispositifs et structures existantes pour faciliter la formation et la reconversion des agents. Séverine Chartrain, responsable de service au SAMETH de la Manche et Nicolle Vandebossche, ergonome et chargée d'insertion professionnelle à Comète France ont pu expliquer le rôle des deux structures dans le maintien dans l'emploi et le retour à l'emploi des agents. Frédéric Lemettais, manager pour le pôle transition professionnelle à l'AFPA Transition Normandie et Manon Bondiguel, conseillère formation au CNFPT ont évoqué le rôle de la formation à partir du diagnostic des besoins.

Politique handicap : comment assurer la pérennité de la politique ?

Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP, Pierre Privat, Délégué régional de l'Agefiph, Valérie Dupont, coordinatrice handicap au centre hospitalier public du Cotentin et Sophie Tondelier, Directrice de l'association Handicap emploi 27 ont, lors de la dernière table ronde de ce colloque, évoqué les besoins des employeurs et les évolutions possibles de la politique handicap dans les mois et les années à venir à travers les opportunités et les contraintes.



Introduction du colloque par Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP

Handiuni

Un soutien à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap

L'association Handiuni, dont le siège est à l'Université de Caen Normandie, est née sous l'impulsion d'un groupe d'étudiants en situation de handicap qui ont souhaité défendre leur droit à étudier dans les mêmes conditions que les autres. Leurs actions militantes ont permis de sensibiliser peu à peu l'ensemble de la communauté universitaire et ont donné lieu à la création de deux services : le Relais Handicap Santé qui s'occupe des aménagements des formations au handicap de la personne, et le dispositif Handiuni qui aide les étudiants à découvrir et intégrer le milieu professionnel.

Par le biais d'une aide à la recherche de stage, de contrat de travail, les techniques de recherche d'emploi, l'enquête métier et l'immersion par des parrainages, Handiuni prépare l'étudiant à sa recherche d'emploi durable. Lieu d'écoute et d'information l'association permet aussi d'enclencher des réflexions sur la reconnaissance de du handicap, les droits, les aides existantes. La conseillère en insertion de l'association travaille aussi avec l'étudiant sur son projet professionnel en lien avec l'Espace d'Orientation et d'Insertion de l'Université.

Handiuni garde aussi une fonction de représentation des personnes en situation de handicap et de sensibilisation du public et des entreprises au cours de divers événements.

Les profils des étudiants accompagnés sont variés. Du Bac +1 à Bac + 5, la plupart sont inscrits à l'université dans les filières Sciences humaines et sociales ainsi que Sciences Technologie et santé. Certains sont inscrits en BTS. Il n'y a pas de limite d'âge ainsi les personnes en formation pour adultes peuvent aussi contacter la structure.

Chaque année environ 60 personnes sont suivies par l'association et ce nombre est en augmentation suite à la loi 2005, car de plus en plus de personnes avec un handicap sont incluses dans les écoles et peuvent réaliser des études supérieures.

Parmi les étudiants de cette année certains souhaitent entrer dans la fonction publique. Nous vous les présentons :

Virginie étudiante en Droit souhaite devenir greffière.

Estelle vient de valider sa licence d'Histoire parcours Sciences Politiques. Après son Master Recherche en Histoire contemporaine, elle souhaite entrer dans la fonction publique d'Etat ou territoriale. Elle projette de passer le concours d'attachée territoriale d'ici 2 ans. En attendant Estelle est disponible pour un contrat saisonnier.

Pauline, titulaire d'une Licence professionnelle Tourisme est chargée d'accueil et guide pour la ville d'Argentan. A la suite de son contrat elle aimerait poursuivre dans la fonction publique d'Etat ou territoriale. Elle envisage donc de passer les concours. Ce qui lui plairait : travailler sur des montages de projets pour des musées, châteaux, etc...

Marion est actuellement en Master 1 Ingénierie touristique et culturelle au Havre. Elle souhaite se diriger vers la fonction publique territoriale dans le domaine culturel. La profession serait autour de la médiation culturelle (musée, maison du patrimoine, ...)



Contact :

Association Handiuni
02 31 56 58 53

handiuni@unicaen.fr

Université de Caen Normandie, Esplanade de la Paix,
14032 Caen cedex 5

Le dispositif

Différent et Compétent

Le dispositif Différent et Compétent est composé d'un réseau d'établissements (ESAT, Entreprises Adaptées ou IME) sur la région Normandie dont l'objectif est la reconnaissance des savoir-faire professionnels des personnes handicapées.

L'engagement dans un processus de reconnaissance

Il est proposé aux ouvrières et ouvriers des établissements de s'inscrire, s'ils le souhaitent, dans une démarche de reconnaissance de compétences. Ils sont alors accompagnés par leurs monitrices et moniteurs. Selon le principe que « personne ne sait rien faire », ils s'engagent dans des parcours de reconnaissance de leurs compétences.

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) postule que l'expérience est apprenante.

« Si la vie est une grande école, on ne sait pas toujours ce qu'elle nous a appris. La RAE permet à chacun de reconnaître les compétences mobilisées dans l'expérience » (parole de moniteur).

Une progression pédagogique

Trois modalités sont proposées, chacune étant reconnue par un « jury » :

- jury interne : « je montre ce que je fais » ;
- jury externe : « j'explique ce que je sais faire » ;
- jury externe après un stage « j'explique comment je mets en œuvre ma compétence ailleurs en comparant avec l'environnement Esat ».

Chacun à leur rythme, les candidats constituent un « dossier de preuve » qu'ils présentent à un jury, accompagnés de leur monitrice ou moniteur. Ce jury est constitué de représentants de l'entreprise, de professionnels du secteur médico-social et de représentants de l'organisme certificateur (agriculture, travail ou éducation nationale). Ce jury reconnaît les compétences présentées par rapport aux attendus des référentiels métiers de droit commun. À l'issue de la présentation, le jury propose une mise en perspective et des orientations qui engagent la personne dans une évolution professionnelle. Se greffent alors des formations, des stages, des mises à disposition, des expériences professionnelles nouvelles et des parcours vers l'entreprise.

Cette dynamique influe sur l'ensemble de l'établissement, qui devient « organisation apprenante ». Elle peut parfois générer des réorganisations de travail au sein des ateliers, voire des recherches d'activités complémentaires favorisant le développement de nouvelles compétences. Elle induit également des rapprochements entre établissements, la mutualisation de moyens et de réseaux.

2016 en quelques chiffres

22 métiers concernés

3 800 professionnels formés

560 établissements engagés (ESAT, EA, IAE, IME,...)

10 000 personnes reconnues

Pour plus d'infos : Laurent TOUTAIN,
responsable régional Différent et Compétent
06 08 00 36 56 – l.toutain@differentetcompetent.org



Remise des diplômes le jeudi 27 avril 2017 au palais des congrès de Caen

Un Challenge Diversité pour faire tomber les représentations

Le 8 juin dernier, l'Agefiph a organisé un Challenge Diversité sur le site de Décathlon Mondeville. 26 équipes se sont inscrites à cette journée et ont pu participer aux 13 ateliers proposés qui alternaient sensibilisation à différentes situations de handicap et activités sportives.

Ce challenge a donc permis de reconsidérer pour un manager, un salarié, un chef de service, un cadre RH sa perception du handicap, de faire tomber les représentations et les préjugés liés au handicap à travers des ateliers sportifs et faciliter l'intégration professionnelle ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.



Un atelier sur la lecture labiale



Un match de ceci-foot (handicap visuel) entre la ville d'Evreux et le GIP Labéo



Un match de basket en fauteuil



Convention

Agefiph / FIPHFP

Le 16 juin 2017, Anne Baltazar, présidente de l'Agefiph et Marc Desjardins, directeur du FIPHFP ont signé la troisième convention de coopération qui lie l'Agefiph et le FIPHFP. Celle-ci renforce les relations partenariales déjà bien établies entre les deux institutions chargées de soutenir l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les secteurs privé et public.

L'Agefiph et le Fiphfp entendent donner une nouvelle impulsion à leur relation, en s'appuyant sur leurs expertises réciproques et leur capacité à mutualiser leurs moyens dans le but de mieux répondre aux besoins des employeurs et des personnes handicapées.

Acteurs centraux de la politique publique de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle et du travail des personnes handicapées, l'Agefiph et le Fiphfp démontrent avec cette convention leur volonté partagée et leur détermination à agir comme forces de propositions pour une politique publique toujours plus efficiente et forte en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs privés et publics.

Cette convention s'appuie sur une analyse partagée des résultats des précédentes conventions et s'inscrit dans un contexte réglementaire et socio-économique en pleine mutation.

Pour la période 2017-2019, l'Agefiph et le Fiphfp s'engagent à travailler en commun, sur les axes suivants :

Axe 1 : sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap pour mieux accompagner les transitions professionnelles et faciliter leur insertion dans le milieu ordinaire du travail.

Axe 2 : poursuivre les évolutions en faveur d'une offre plus accessible et lisible pour les bénéficiaires.

Axe 3 : répondre aux défis d'une société plus inclusive en poursuivant notamment l'engagement sur les terrains de la prospective, de l'innovation et de l'expérimentation.

Axe 4 : renforcer l'impact de cette coopération par un maillage complémentaire des échelons national et régional dans la mise en œuvre des actions engagées.

Axe 5 : identifier les principes d'intervention garants d'une gestion toujours plus efficiente et contribuer à la réflexion sur la réforme du modèle économique du FIPHFP et de l'Agefiph.

Le FIPHFP et l'Agefiph décident aussi de bâtir ensemble des indicateurs permettant de mesurer la qualité des actions menées en coopération, sur les territoires notamment, afin d'optimiser leur efficacité et leurs résultats.

Organisés chacun autour d'une gouvernance spécifique et gérant respectivement les fonds des entreprises et des organismes publics contributeurs, l'Agefiph et le FIPHFP ont des principes d'interventions ancrés dans le monde des entreprises et celui des trois versants de la fonction publique. Ils pilotent en commun, et avec l'Etat, de nombreux dispositifs d'insertion et de maintien dans l'emploi, notamment les Cap emploi, les Sameth et les nouveaux dispositifs d'emploi accompagné.

Enfin, l'augmentation régulière du taux d'emploi des personnes handicapées au sein des entreprises et des organismes publics, qui a pour conséquence directe la contraction des ressources du FIPHFP et de l'Agefiph, amènent ces derniers à mener une réflexion commune sur les évolutions de leur modèle économique et à participer activement à celles menées par l'Etat et les partenaires sociaux en matière d'emploi, de travail et de handicap.



Anne Baltazar, présidente de l'Agefiph et Marc Desjardins, directeur du FIPHFP

Actualités

Handi Pacte

Le 4 avril dernier, une journée Handi Pacte s'est déroulée à l'Esat de Lébisey à Hérouville Saint-Clair sur l'offre de service des Sameth, les Prestations Ponctuelles Spécifiques et les Esat et les Entreprises Adaptées. La journée s'est conclue par une visite de l'Esat et des différentes activités proposées (blanchisserie, espaces verts, conditionnement...).

Au CDG 14, le 27 avril, une matinée Handi Pacte a été consacrée à la Déclaration FIPHP 2017 (actualités et pièges à éviter) en présence de Philippe GOUTAS (Directeur-adjoint de la Direction de la Gouvernance et du Juridique) et de Guillaume L'HUILLIER (Délégué Territorial Handicap Normandie).

Le 20 juin à la mairie de Trouville, en partenariat avec la Plate-Forme Ressources Humaines (PFRH) de la Préfecture de Région, une matinée rassemblant le réseau des Sameth et des Conseillers Mobilité Carrière a été organisée.

Les objectifs de cette matinée :

- S'approprier l'offre d'intervention des différentes structures intervenant sur le maintien dans l'emploi et la mobilité inter fonctions publiques
- Développer une culture commune de la mobilité professionnelle
- Proposer des actions innovantes



Nathalie Savot (Sameth 61) et Delphine Sacré (Sameth 14 et 27), le 4 avril



Visite de l'Esat le 4 avril



Philippe GOUTAS (Directeur-adjoint de la Direction de la Gouvernance et du Juridique), le 27 avril au CDG 14